



## **DEMANDE D'ACCES AUX RECYPARCS POUR LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE LORS DE CAMPS SUR LA ZONE INTRADEL**

Les grands principes de la gestion des déchets sont de limiter la production de déchets et de les recycler au maximum, notamment au travers d'un tri sélectif.

L'accès est autorisé moyennant le respect des conditions suivantes :

- ✓ Être un mouvement de jeunesse reconnu par la Commune sur laquelle est organisé le camp.
- ✓ Faire, au minimum dans les 10 jours ouvrés qui précèdent le camp, une demande écrite préalable par mail ( [vc@intradel.be](mailto:vc@intradel.be) ) qui sera soumise à l'examen et à l'approbation de nos services, en y joignant l'attestation de reconnaissance délivrée par la commune.
- ✓ Cette demande doit contenir les dates de camp, le recyparc concerné ainsi que les matières susceptibles d'être apportées.
- ✓ Tout intervenant dans le cadre de ce camp devra présenter systématiquement au personnel du recyparc, lors de chaque visite, la carte d'accès octroyée et l'autorisation originale reçues d'Intradel.
- ✓ Chaque véhicule utilisé pour l'accès au recyparc devra d'ailleurs disposer d'une autorisation originale reçue d'Intradel et directement liée à sa plaque d'immatriculation. Nos services établiront autant de documents que nécessaire, si plusieurs véhicules sont susceptibles de se présenter dans nos recyparcs.
- ✓ Respect des conditions particulières définies dans l'autorisation reçue d'Intradel (Période de camp, recyparc et matériaux définis).

**Les apports ne peuvent excéder 2m<sup>3</sup>**, tous matériaux confondus, par véhicule, par jour et par recyparc.

Notre règlement d'accès complet ainsi que notre guide pratique des recyparcs sont disponibles sur notre site internet :

<https://www.intradel.be/trier-ses-dechets/recyparcs/>

**En ce qui concerne la gestion des déchets autres que ceux destinés aux recyparcs, les responsables sont priés de s'adresser à la commune sur laquelle aura lieu le camps de manière à déterminer les possibilités offertes et les conditions liées.**



**FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCES AUX RECYPARCS POUR LES  
MOUVEMENTS DE JEUNESSE LORS DE CAMPS SUR LA ZONE INTRADEL**

Date de la demande : .....

Nom de l'organisme : .....

Nom et prénom du représentant : .....

N° national du représentant : .....

Coordonnées complètes de l'institution / de l'organisme :

- Adresse (rue et n°) : .....
- Code postal : .....
- Ville / Commune : .....
- Téléphone : .....
- E-Mail : .....

**Signature du  
Représentant :**

Coordonnées complètes du lieu où se déroule le camp :

- Adresse (rue et n°) : .....
- Code postal : .....
- Ville / Commune : .....

Dates du camp : du ..... /...../..... au ...../...../.....

Recyparc(s) concerné(s) pour l'accès : .....

Matières à déposer : .....  
.....

Véhicule(s) utilisé(s) pour accéder au(x) recyparc(s) :

- N° immatriculation : .....

**Sceau de la Commune où  
se déroule le camp :**